

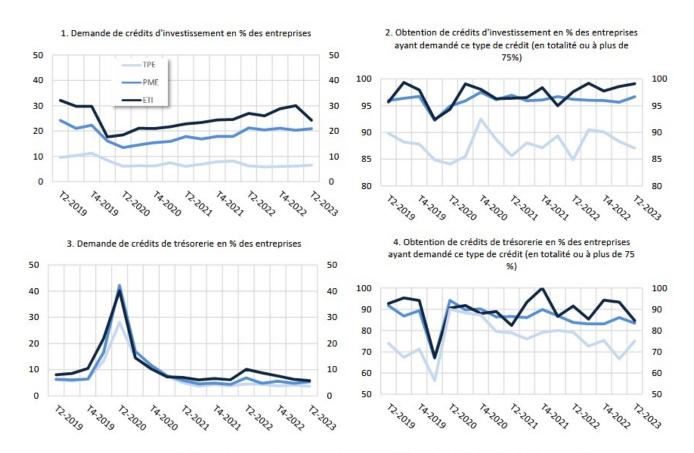
Banque de France, Quel accès des entreprises au crédit ?

CRÉDIT ENTREPRISE



La Banque de France mène une enquête trimestrielle auprès d'entreprises sur leur accès au financement bancaire ; environ 4 000 PME (Petites et moyennes entreprises) et 500 ETI (Entreprises de taille intermédiaire) ont répondu, ainsi que 1 500 TPE (Très petites entreprises) grâce à un partenariat avec la Fédération des Centres de Gestion Agréés (FCGA). Ici, seuls les crédits bancaires sont considérés. Les ETI ont aussi accès au marché des titres privés, ce qui leur offre des sources de financement supplémentaires non décrites par cette enquête.

La proportion d'entreprises ayant sollicité de nouveaux crédits est stable au 2° trimestre 2023, avec une légère diminution pour les crédits d'investissement demandés par les ETI (Entreprise de taille intermédiaire). Le taux d'obtention de crédits se maintient à un niveau très élevé pour les crédits d'investissement. Il augmente pour les crédits de trésorerie accordés aux TPE (Très petites entreprises). La proportion d'entreprises déclarant une hausse du coût du crédit continue d'augmenter, mais avec une ampleur moindre que les trimestres précédents.



Données non corrigées des variations saisonnières, proportion d'entreprises en %; hors utilisation de lignes de crédit obtenues précédemment Champ: Entreprises avec une autonomie de décision en matière de demande de crédit: TPE: 0 – 9 salariés; PME = 10 – 249 salariés; ETI = 250 – 4999 salariés

Nouveaux crédits d'investissement

La proportion d'entreprises ayant demandé des nouveaux crédits (Cf. graphique 1 sur la figure ci-dessus) est stable au 2e trimestre 2023 pour les TPE, en légère augmentation pour les PME, et diminue pour les ETI à 24 % après 30 % au T1 2023. Les taux d'obtention pour ces demandes de crédits demeurent très élevés : 87 % des TPE, 97 % des PME et 99 % des ETI ayant demandé un prêt l'ont obtenu en totalité ou à plus de 75 % (Cf. graphique 2).

Nouveaux crédits de trésorerie

La proportion d'entreprises ayant demandé des nouveaux crédits (Cf. graphique 3) est stable à un niveau bas pour les TPE, les PME et les ETI. Le taux d'obtention pour ce type de crédit diminue pour les PME à 83 % (contre 86 % au T1 2023), et dans une proportion plus élevée pour les ETI à 85 % (contre 93 % au T1 2023). Il augmente toutefois à 75 % pour les TPE, ces dernières bénéficiant d'un taux d'obtention plus élevé en moyenne qu'avant la crise Covid.

Lignes de crédit

Pour leurs besoins d'exploitation, les PME et les ETI peuvent faire appel à leur banque pour obtenir,



souvent en début d'année, des lignes de crédit leur donnant droit à tirage au cours de l'année. Les demandes augmentent d'un point pour les PME (Petites et moyennes entreprises) comme pour les ETI : ainsi, 34 % des PME et 46 % des ETI ont fait une demande au cours des 12 derniers mois. Ces demandes sont toujours largement satisfaites (entièrement ou à plus de 75 %), dans 95 % des cas pour les PME et les ETI. 53 % des PME ont utilisé des lignes de crédit ce trimestre, soit 1 point de moins qu'au trimestre précédent. 62 % des ETI ont tiré sur leurs lignes de crédit, ce qui représente également d'une diminution d'un point par rapport au1er trimestre 2023.

Obtention de nouveaux crédits d'équipement

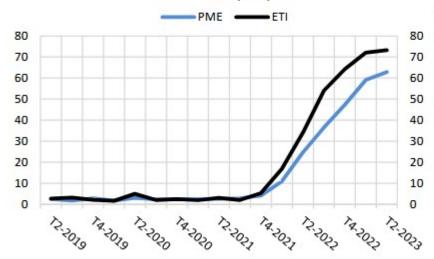
Parmi les crédits d'investissement, les crédits d'équipement sont destinés à financer des immobilisations incorporelles ou corporelles, hors biens immobiliers.

Le taux d'obtention pour les crédits d'équipement demeure élevé pour toutes les tailles d'entreprises : 89 % des TPE, 94 % des PME et 96 % des ETI ayant sollicité ce type de crédit l'ont obtenu (entièrement ou à plus de75 %).

L'évolution du taux de crédit

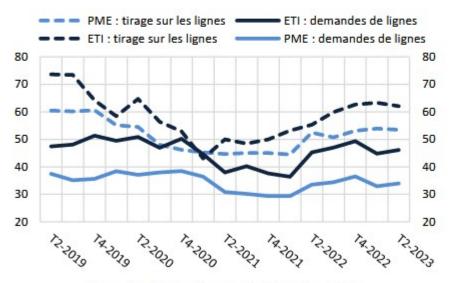
Au 2e trimestre 2023, la proportion d'entreprises déclarant une hausse du coût global du crédit par rapport à leurs précédentes demandes de crédit continue d'augmenter, toutefois avec une moindre ampleur qu'aux trimestres passés. Près de 63 % des PME et 73 % des ETI rapportent une hausse du coût du crédit obtenu par rapport à leurs précédentes demandes.



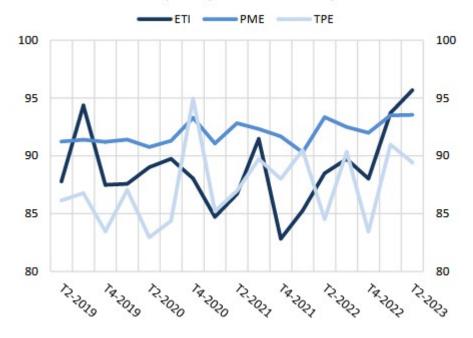




Proportion d'entreprises ayant fait une demande de lignes de crédit (sur les 12 derniers mois, en %) et proportion d'entreprises ayant tiré sur les lignes existantes (au cours des 3 derniers mois, en % des entreprises ayant obtenu une nouvelle ligne)



Proportion d'entreprises ayant obtenu des crédits d'équipement en totalité ou à plus de 75% (en % des entreprises ayant fait une demande)



3 novembre 2025 | Banque de France, Quel accès des entreprises au crédit ?



Ecrit par Echo du Mardi le 2 août 2023

MH